

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 03764
Numéro SIREN : 478 564 198
Nom ou dénomination : f2j.com

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/037905

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/037905**
n°de gestion : **2004B03764**
n°SIREN : **478 564 198 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

f2j.com - Société par actions simplifiée
56 avenue du 11 Novembre 1918 Bâtiment les Cèdres 69160 Tassin-la-demi-lune -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



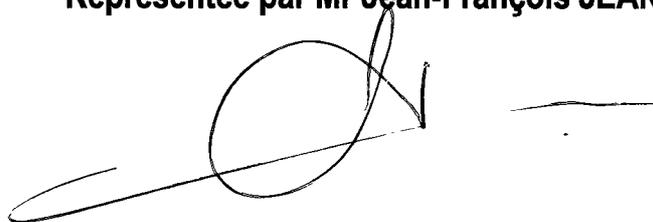
5321477



5321477

F2J.COMSociété par actions simplifiée
au capital de 40.000 eurosSiège social : 56 Avenue du 11 Novembre 1918 – Bâtiment les Cèdres
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

478 564 198 RCS LYON

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018***Copie Certifiée Conforme*Le Président**La Société FINANCIERE VF3J
Représentée par Mr Jean-François JEANCOLAS**

Désignation de l'entreprise : <u>f2j.com</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>56 avenue du 11 Novembre 1918</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>47856419800032</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>		
		N-1 <u>31/12/2017</u>		
		Brut <u>1</u>		
		Amortissements, provisions <u>2</u>		
		Net <u>3</u>		
		Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
DIVERS	Créances	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un en des immobilisations financières nettes	CP	
		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : f2j.com

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40...000..)	DA	40 000		40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	794 264		1 135 763
	Report à nouveau	DH	219 884		219 884
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	799 853		458 501
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 858 000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	402 600		466 356
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR	402 600	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 138		1 634
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	917 977		638 873
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 300		4 446
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	838 489		875 444
	Dettes fiscales et sociales	DY	284 490		134 476
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	49 828		214 540	
	Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)		EC	2 110 222		1 869 414
Ecarts de conversion passif * (V)		ED	7 622		11 422
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 378 444		4 205 340
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 110 222		1 854 465	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	15 988		696	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : f2j.com

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 041 438	FB	476 841	FC	10 518 279	9 304 780	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	1 844	FH		FI	1 844	2 219
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 043 283	FK	476 841	FL	10 520 124	9 306 999	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	273 271	192 298	
	Autres produits (1) (11)					FQ	69 373	2 287	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 862 767	9 501 584
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 981 242	6 280 173	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	371 704	(980 962)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 541 846	2 242 266	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 749	39 007	
	Salaires et traitements*					FY	371 679	293 923	
	Charges sociales (10)					FZ	156 228	111 679	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	14 750	19 180
							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	221 400	253 312	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	62 005	3 094		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 764 603	8 261 671	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 098 165	1 239 913	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		6 519	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP		6 519	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 816	24 851	
	Différences négatives de change					GS		51 373	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 816	76 225	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 816)	(69 706)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 085 349	1 170 207	

Désignation de l'entreprise : <u>f2j.com</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 627	19 212	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	66 356		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	76 984	19 212	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	37 623	45 756	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 237		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 600	466 356	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	44 460	512 113	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	32 524	(492 901)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	318 020	218 805	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 939 751	9 527 315	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 139 899	9 068 813	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	799 853	458 501	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 959	10 891	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	680	101		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		44 459	76 983		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	20
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	20
Permanence ou changement de méthodes	20
Informations complémentaires (CICE)	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	21
Etat des amortissements	22
Etat des provisions	22
Etat des échéances des créances et des dettes	23
Composition du capital social	23
Fonds commercial	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	24
Créances immobilisées	24
Evaluation des matières et marchandises	24
Dépréciation des stocks et en cours	24
Evaluation des créances et des dettes	24
Disponibilités enEuros	24
Disponibilités en devises	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	25
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	25
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
Honoraires des commissaires aux comptes	25
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	26
Engagement en matière de pensions et retraites	26
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 378 443.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 520 123.55 Euros et dégageant un bénéfice de 799 852.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il a été constaté à titre de provision pour risque le montant estimé à 402.600 euros de l'indemnisation des préjudices personnels ainsi que le montant des frais exposés des victimes directes et indirectes susceptible de rester à la charge de la Société après contribution de la Compagnie d'Assurances.

Information relative aux crédits d'impôts:

Il a été comptabilisé au titre du crédit d'impôt prospection commerciale un montant à recevoir de 26 562.00 euros

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 778 euros correspondant aux rémunérations de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE est utilisé conformément à la loi. Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation du personnel, d'embauches, d'investissements, de reconstitution du fonds de roulement, notamment. La société a utilisé son CICE dans des investissements notamment.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 926		
TOTAL	41 926		
Installations générales agencements aménagements divers	52 626		
Matériel de transport	29 431		14 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 953		3 016
TOTAL	119 009		17 810
TOTAL GENERAL	160 935		17 810

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			41 926	41 926
TOTAL			41 926	41 926
Installations générales agencements aménagements divers			52 626	52 626
Matériel de transport		29 431	14 794	14 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 816	37 153	37 153
TOTAL		32 246	104 573	104 573
TOTAL GENERAL		32 246	146 499	146 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 926			4 926
Installations générales agencements aménagements divers	26 732	8 773		35 505
Matériel de transport	24 584	1 236	25 194	627
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 150	4 741	2 816	29 075
TOTAL	78 467	14 750	28 010	65 206
TOTAL GENERAL	83 393	14 750	28 010	70 133

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 773				
Matériel de transport	1 236				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 741				
TOTAL	14 750				
TOTAL GENERAL	14 750				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	466 356	2 600	66 356		402 600
TOTAL	466 356	2 600	66 356		402 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	253 312	221 400	253 312		221 400
TOTAL	253 312	221 400	253 312		221 400
TOTAL GENERAL	719 669	224 000	319 668		624 000
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		221 400 2 600	253 312 66 356		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 223 335	2 223 335	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 328	34 328	
Divers état et autres collectivités publiques	701	701	
Débiteurs divers	7 836	7 836	
Charges constatées d'avance	17 635	17 635	
TOTAL	2 283 834	2 283 834	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 138	17 138		
Fournisseurs et comptes rattachés	838 489	838 489		
Personnel et comptes rattachés	51 268	51 268		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 897	86 897		
Impôts sur les bénéfices	112 102	112 102		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 728	27 728		
Autres impôts taxes et assimilés	6 495	6 495		
Groupe et associés	917 977	917 977		
Autres dettes	49 828	49 828		
TOTAL	2 107 922	2 107 922		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce			37 000	37 000	
Total			37 000	37 000	

Le fonds de commerce a une durée illimitée et n'est pas amorti. Aucune dépréciation n'est à constater au bilan.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériels de bureau	Linéaire	2 à 6 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat connu.

Une quote part des frais accessoires sur achat (frais de douanes et de transports) sont intégrés au prix de revient des marchandises.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 149
Emprunts et dettes financières diverses	7 107
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 986
Dettes fiscales et sociales	78 402
Autres dettes	46 470
Total	201 114

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 635
Total	17 635

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	5
Total	9

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 085 349	332 843
Résultat exceptionnel (hors participation)	32 524	11 739
Résultat comptable (hors participation)	1 144 435	344 582

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 410 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 410.00
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Non recensés

Engagements reçus

Non recensées

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			24 144

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	1 930	77180000
- Indemnité perçue	1 500	77180000
- Remboursement AGIRC	1 197	77200000
- Produits de cession d'immobilisations	6 000	77500000
- Reprise provisions pour risques	66 356	78750000
Total	76 983	
Charges exceptionnelles		
- Vol indemnisation client	156	67100000
- Malus écologique	1 153	67100000
- Amende douane	10 991	67120000
- Pénalités contractuelles fournisseurs	19 706	67121000
- Litige client : syphon:	5 616	67180000
- Val nette comptable elts cedes	4 237	67500000
- Dot provision pour risque	2 600	68750000
Total	44 459	

F2J.COM

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 56, Avenue du 11 novembre 1918 – Bâtiment les Cèdres
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

478 564 198 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 799.852,52 € en totalité au compte « Autres Réserves », lequel sera porté à 1.594.116,48 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Montant de la distribution	Ouvrant droit à ...		N'ouvrant pas droit à ...	
(AGO 26 mars 2015) (Distribution exceptionnelle)	200.000 €	Abattement 40 %	NEANT	Abattement 40 %	200.000 €
(AGOA 16 juin 2015) Ex. clos le 31 décembre 2014	NEANT	Abattement 40 %	NEANT	Abattement 40 %	NEANT
(AGOA 27 juin 2016) Ex. clos le 31 décembre 2015	NEANT	Abattement 40 %	NEANT	Abattement 40 %	NEANT
AGO du 15 décembre 2016 (distribution exceptionnelle)	200.000 €	Abattement 40 %	NEANT	Abattement 40 %	200.000 €
AGO 14 novembre 2017 (distribution exceptionnelle)	800.000 €	Abattement 40 %	NEANT	Abattement 40 %	800.000 €
(AGOA du 15 mai 2018) Ex. clos le 31 décembre 2017	800.000 €	Abattement 40 %	NEANT	Abattemnet 40 %	800.000 €

« Certifié conforme »

Le Président

La Société FINANCIERE VF3J

Représentée par Mr Jean-François JEANCOLAS



SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

F2J.COM

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 40 000 €

56 Avenue du 11 novembre 1918

69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

RCS LYON 478 564 198

<p>Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels</p>
--

<p>Exercice clos le 31 décembre 2018</p>
--

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société F2J.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport (11 pages).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

✦ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✦ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

✚ *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels concernant la provision pour risques constatée au passif.

✚ *Justification des appréciations*

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes décrites dans les notes « *Evaluation des matières et marchandises* » et « *Dépréciation des stocks* » de l'annexe concernant la valorisation des stocks et la constitution éventuelle de provisions. Nous avons obtenu des éléments probants justifiant de la correcte évaluation des stocks et des provisions pour dépréciation y afférentes. Ceux-ci se fondent sur un inventaire physique auquel nous avons assisté, sur une méthode de détermination des provisions et sur une valorisation des références au dernier prix d'achat.

✚ *Vérifications spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Les informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

✚ *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

✦ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

✦ Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rillieux-La-Pape
Le 13 mai 2019

SAS CPA CONSULT

Le représentant légal

Philippe CARVALHO

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

BILAN ACTIF

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19
RCS 509 121 042

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 926	4 926				
	Fonds commercial (1)	37 000		37 000	37 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	104 573	65 206	39 366	40 543	1 176-	2.90-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	146 499	70 133	76 366	77 543	1 176-	1.52-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 662 769	221 400	1 441 369	1 781 161	339 792-	19.08-
	Avances et acomptes versés sur commandes	149 801		149 801	92 190	57 610	62.49
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 223 335		2 223 335	1 714 150	509 184	29.70
	Autres créances	42 865		42 865	259 967	217 102-	83.51-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	427 073		427 073	275 378	151 696	55.09	
Charges constatées d'avance (3)	17 635		17 635	4 951	12 684	256.18	
Total III	4 523 478	221 400	4 302 078	4 127 797	174 280	4.22	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 669 977	291 533	4 378 444	4 205 340	173 104	4.12	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	794 264	1 135 763	341 499-	30.07-
	Report à nouveau	219 884	219 884		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	799 853	458 501	341 351	74.45
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 858 000	1 858 148	147-	0.01-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	402 600	466 356	63 756-	13.67-
	Total III	402 600	466 356	63 756-	13.67-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	17 138	1 634	15 503	948.59
	Emprunts et dettes financières diverses	917 977	638 873	279 104	43.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 300	4 446	2 146-	48.27-
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 489	875 444	36 955-	4.22-	
Dettes fiscales et sociales	284 490	134 476	150 015	111.56	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	49 828	214 540	164 713-	76.77-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 110 222	1 869 414	240 808	12.88
	Ecart de conversion passif (V)	7 622	11 422	3 800-	33.27-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 378 444	4 205 340	173 104	4.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 110 222 1 854 465

COMPTE DE RESULTAT

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19
RCS 509 121 042

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	10 041 438	476 841	10 518 279	9 304 780	1 213 499	13. 04
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 844		1 844	2 219	375-	16. 90-
Chiffre d'affaires NET	10 043 283	476 841	10 520 124	9 306 999	1 213 124	13. 03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			273 271	192 298	80 973	42. 11
Autres produits			69 373	2 287	67 086	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			10 862 767	9 501 584	1 361 183	14. 33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			5 981 242	6 280 173	298 932-	4. 76-
Variation de stock (marchandises)			371 704	980 962-	1 352 667	137. 89
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 541 846	2 242 266	299 580	13. 36
Impôts, taxes et versements assimilés			43 749	39 007	4 743	12. 16
Salaires et traitements			371 679	293 923	77 756	26. 45
Charges sociales			156 228	111 679	44 548	39. 89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 750	19 180	4 430-	23. 10-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			221 400	253 312	31 912-	12. 60-
Dotations aux provisions						
Autres charges			62 005	3 094	58 912	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			9 764 603	8 261 671	1 502 931	18. 19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 098 165	1 239 913	141 748-	11. 43-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		6 519	6 519-	100.00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		6 519	6 519-	100.00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 816	24 851	12 035-	48.43-
Différences négatives de change		51 373	51 373-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 816	76 225	63 408-	83.19-
2. Résultat financier (V-VI)	12 816-	69 706-	56 890	81.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 085 349	1 170 207	84 858-	7.25-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 627	19 212	14 585-	75.92-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000		6 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	66 356		66 356	
Total VII	76 984	19 212	57 772	300.71
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 623	45 756	8 133-	17.78-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 237		4 237	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 600	466 356	463 756-	99.44-
Total VIII	44 460	512 113	467 653-	91.32-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 524	492 901-	525 425	106.60
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	318 020	218 805	99 215	45.34
Total des produits (I+III+V+VII)	10 939 751	9 527 315	1 412 436	14.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 139 899	9 068 813	1 071 085	11.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	799 853	458 501	341 351	74.45

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 378 443.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 520 123.55 Euros et dégageant un bénéfice de 799 852.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il a été constaté à titre de provision pour risque le montant estimé à 402.600 euros de l'indemnisation des préjudices personnels ainsi que le montant des frais exposés des victimes directes et indirectes susceptible de rester à la charge de la Société après contribution de la Compagnie d'Assurances.

Information relative aux crédits d'impôts:

Il a été comptabilisé au titre du crédit d'impôt prospection commerciale un montant à recevoir de 26 562.00 euros

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19
RCS 509 121 042

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 778 euros correspondant aux rémunérations de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE est utilisé conformément à la loi. Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation du personnel, d'embauches, d'investissements, de reconstitution du fonds de roulement, notamment. La société a utilisé son CICE dans des investissements notamment.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	41 926		
Installations générales agencements aménagements divers	52 626		
Matériel de transport	29 431		14 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 953		3 016
TOTAL	119 009		17 810
TOTAL GENERAL	160 935		17 810

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			41 926	41 926
Installations générales agencements aménagements divers			52 626	52 626
Matériel de transport		29 431	14 794	14 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 816	37 153	37 153
TOTAL		32 246	104 573	104 573
TOTAL GENERAL		32 246	146 499	146 499

SAS CPA CONSULT

303 Rue Hélène Boucher
69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19

RCS 509 121 042

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 926			4 926
Installations générales agencements aménagements divers	26 732	8 773		35 505
Matériel de transport	24 584	1 236	25 194	627
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 150	4 741	2 816	29 075
TOTAL	78 467	14 750	28 010	65 206
TOTAL GENERAL	83 393	14 750	28 010	70 133

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 773				
Matériel de transport	1 236				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 741				
TOTAL	14 750				
TOTAL GENERAL	14 750				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	466 356	2 600	66 356		402 600
TOTAL	466 356	2 600	66 356		402 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	253 312	221 400	253 312		221 400
TOTAL	253 312	221 400	253 312		221 400
TOTAL GENERAL	719 669	224 000	319 668		624 000

Dont dotations et reprises				
d'exploitation		221 400	253 312	
exceptionnelles		2 600	66 356	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 223 335	2 223 335	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 328	34 328	
Divers état et autres collectivités publiques	701	701	
Débiteurs divers	7 836	7 836	
Charges constatées d'avance	17 635	17 635	
TOTAL	2 283 834	2 283 834	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 138	17 138		
Fournisseurs et comptes rattachés	838 489	838 489		
Personnel et comptes rattachés	51 268	51 268		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 897	86 897		
Impôts sur les bénéfices	112 102	112 102		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 728	27 728		
Autres impôts taxes et assimilés	6 495	6 495		
Groupe et associés	917 977	917 977		
Autres dettes	49 828	49 828		
TOTAL	2 107 922	2 107 922		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fonds de commerce			37 000	37 000
Total			37 000	37 000

Le fonds de commerce a une durée illimitée et n'est pas amorti. Aucune dépréciation n'est à constater au bilan.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

SAS CPA CONSULT

303 Rue Hélène Boucher

69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19

RCS 509 121 042

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériels de bureau	Linéaire	2 à 6 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat connu.
Une quote part des frais accessoires sur achat (frais de douanes et de transports) sont intégrés au prix de revient des marchandises.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

SAS CPA CONSULT

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

303 Rue Hélène Boucher

69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Tél : 04 72 01 58 00 / Fax : 04 72 01 58 19

RCS 509 121 042

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 149
Emprunts et dettes financières diverses	7 107
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 986
Dettes fiscales et sociales	78 402
Autres dettes	46 470
Total	201 114

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 635
Total	17 635

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	5
Total	9

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 085 349	332 843
Résultat exceptionnel (hors participation)	32 524	11 739
Résultat comptable (hors participation)	1 144 435	344 582

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 410 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 410.00
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Non recensés

Engagements reçus

Non recensés

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			24 144

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	1 930	77180000
- Indemnité perçue	1 500	77180000
- Remboursement AGIRC	1 197	77200000
- Produits de cession d'immobilisations	6 000	77500000
- Reprise provisions pour risques	66 356	78750000
Total	76 983	
Charges exceptionnelles		
- Vol indemnisation client	156	67100000
- Malus écologique	1 153	67100000
- Amende douane	10 991	67120000
- Pénalités contractuelles fournisseurs	19 706	67121000
- Litige client : syphon:	5 616	67180000
- Val nette comptable elts cedes	4 237	67500000
- Dot provision pour risque	2 600	68750000
Total	44 459	